

AGENT ENTRETIEN STATION EPURATION

Fiche FAST n° **04-09-14** | (30/11/2012)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : assure le prétraitement des eaux résiduaires urbaines (égouts) et industrielles, le traitement des boues et l'entretien des installations (bassins). Cet agent doit avoir des connaissances en biologie, chimie et électromécanique.

Son travail implique des responsabilités et une grande autonomie.

- Veille aux différentes étapes du traitement des eaux usées.
- Se déplace sur des passerelles autour et au-dessus des bassins :
 - relevage vers bassin de décantation
 - dégrillage, dessablage
 - déshuilage ou dégraissage par flottation (aération, raclage)
 - traitement primaire (décantation, floculation, centrifugation)
 - traitement secondaire (biologique)
 - clarification
- Evacue les refus de grillage et peut curer manuellement les bassins de décantation
- Contrôle la présence de coagulant ou de floculant
- Déclenche le traitement physico-chimique
- Surveille les tableaux de commande et les armoires électriques, monte sur des conduites alimentant les pompes de refoulement
- Intervient dans différents locaux techniques (électrique, réactif, ventilation, pompage) pour entretenir ou réparer les équipements : manoeuvre des vannes ; graisse ou démonte des moteurs, des pompes ; manipule des bidons de réactifs.
- Relève les compteurs des turbines, contrôle les pompes, analyse l'acidité de l'eau -PH, dose les produits chimiques d'épuration, effectue les prélèvements nécessaires pour vérifier la qualité des eaux. Prend les mesures correctives et effectue les réglages, gère les microorganismes en station biologique.
- Peut gérer les boues : - traitement : réglage des centrifugeuses des boues (sécheresse des boues), stock des produits (chlorure ferrique, chaux, polymères...) - évacuation - nettoyage des bennes et des cuves de stockage
- Peut se déplacer de station en station à l'aide d'un véhicule léger d'entreprise ; peut conduire un chariot automoteur (voir fiche n°03-08-91)

Exigences

- Capacité Réflexion /Analyse
- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite : VL, chariot automoteur
- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant : Contrainte posturale : toute position
- Horaire de travail :travail posté ; 3x8h, 2x8h ; travail de Nuit > 270 h/an ; Astreinte ; Heure Supplémentaire ; Dépassement Horaire : Horaire de travail : astreinte
- Mobilité physique : dénivellation
- Travail en Equipe
- Travail Hauteur
- Travail seul

Accident du travail

- Travail en milieu aquatique/à proximité : Travail en milieu aquatique/proximité : noyade
- Chute Hauteur : Chute de hauteur : échelle, passerelle, trémie, pompe, bassin
- Emploi de machine dangereuse : dégrilleur, bande transporteuse, vis de relevage, pompe
- Agression Agent Chimique : Agression par agent chimique : inhalation, contact cutané et projection oculaire
- Port manuel de charge : entretien, approvisionnement
- Contact électrique : électrisation, électrocution
- Contact avec animal/rongeur/insecte : morsure, piqûre et souillure par déjection animale
- Explosion : atmosphère explosive (méthane, H2S)
- Contact avec agent biologique : (tétanos, leptospirose...)
- Chute de plain-pied, surface glissante : Chute de plain-pied : escaliers, surface glissante, dénivellation
- Projection particulaire

Nuisances

- Biologiques (Risques) : Agents biologiques : hépatite A, leptospiroses, tétanos, poliomyélite, brucellose, bacille tuberculeux (mycobacterium marinum et fortuitum ; légionnelles - Voir la fiche
- Bruit : - Voir la fiche
- Manutentions et postures : Manutention manuelle de charge - Voir la fiche
- Décapants : Décapant nettoyants : réactifs caustiques (acides, bases, chaux) - Voir la fiche
- Gaz de fumigation : Autre gaz : gaz de fermentation (H2S au niveau des postes de

relevage et des digesteurs)

- Monoxyde de carbone - Voir la fiche
- Polluants : des eaux usées : hydrocarbures

Maladies professionnelles

- Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses) [19 A-B] "Tableau MP INRS
- Maladies dues à certaines mycobactéries atypiques : affections cutanées dues à *Mycobacterium marinum* et *fortuitum* [40D]

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mots-clés

BRUIT, EGOUT, MANUTENTIONS ET POSTURES, MONOXYDE DE CARBONE, NETTOYAGE, POLLUTION DE L'EAU, RISQUE BIOLOGIQUE, STATION D'EPURATION